L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ET DU CONSEIL GENERAL — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 15 AVRIL 1850

Imprimé et publié par MAGHE & WEISSE, No. 87, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: LUNDI MATIN, 15 AVRIL.

MAIRE:
A. D. CROSSMAN.

CONSEIL-GENERAL.
Première Municipalité.

C. ROSELIUS,
PHILIPPE WILLMAN,
J. E. CALDWELL,
JULES BENTE.

NOUVELLES D'EUROPE.

Nous trouvons dans les journaux de Philadelphie un sommaire très satisfaisant des nouvelles d'Europe apportées par le steamer *Europa*. Ce navire est arrivé avec quatre-vingt-dix jours après.

ANGLETERRE—L'existence du ministère a été sérieusement menacée dans une des dernières semaines de la Chambre des Communes.

Lord Gough, de retour de l'Inde, a été fêté en Angleterre partout où il s'est montré.

On croit que le Parlement ne tardera pas à être dissout.

IRLANDE.—Le bill pour l'abolition de la lieutenance d'Irlande a dû être présenté au Parlement après Pâques.

La recolte s'annonce assez favorablement en Irlande.

L'émigration des frontières méridionales augmente rapidement.

FRANCE—Les élections se sont passées sans troubles. Les membres élus à Paris sont les candidats démocrates DEFLOTTE, ex-lieutenant de vaisseau; FRANÇOIS VIDAL, homme de lettres, économiste, et CARNOT, ancien ministre de l'instruction publique. Carnot a reçu 132,607 voix; Vidal, 128,439 et Deflotte, 126,983. Ce dernier, le moins fort sur la liste des élus, a reçu 1,339 voix de plus que FERNAND FOY (fils aîné du général Foy) celui des candidats qui a obtenu le plus de suffrages. Leur élection a été reconnue par l'assemblée.

Paris est tranquille, bien que, pendant quelques jours, la physionomie de divers quartiers pût faire croire à une certaine agitation. Le commerce de détail n'a pas à se féliciter des élections; il a été encore une fois à peu près interrompu pendant quelques jours avant l'élection dont le résultat vient d'être indiqué.

Le ministère de la justice a mis l'Assemblée nationale de son projet de loi contre la presse. Il propose de porter le cautionnement des journaux de vingt mille à cinquante mille francs pour les journaux quotidiens publiés à Paris et à douze mille francs pour les journaux de province. Il propose également de frapper d'un droit de timbre de trois centimes les feuilles de Paris et de deux centimes les feuilles publiées dans les départements. Il termine en demandant l'urgence. L'Assemblée s'est prononcée dans ce sens, et le ministre a présenté alors un projet de loi portant que la fermeture des clubs, ordonnée précédemment, continuera l'année prochaine et s'étendra aux réunions électorales qui pourraient compromettre la sûreté publique. Il a également demandé l'urgence pour cette dernière loi.

Six Représentants de la Montagne ont proposé immédiatement au budget portant que la subsistance du clergé de paroisse sera réduite d'un million cinq cent mille francs.

La *Patrie*, que l'on consulte assez volontiers lorsqu'on veut connaître la pensée du ministère, a assez entendre que le gouvernement prendrait des mesures en rapport pour contenir le parti des ennemis.

Le *Moniteur* annonce la nomination de M. Ferrari aux Bartori comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Paris. Il remplace Lucien Murat.

Les nouvelles des départements sont favorables. Le puisant des manufactures sont en pleine opération.

Quelques journaux conservateurs ont dénoncé, en les nommant personnellement, les propriétaires de magasins qui ont voté à la dernière élection pour des candidats démocrates et contre le gaspillage public, avant retirer à leurs ouvriers.

D'années de Strasbourg annoncent qu'une association va se former dans cette ville pour la propagation des doctrines socialistes parmi les paysans.

L'agitation augmente dans le Sud de la France en faveur de la révision de la Constitution.

ITALIE—Le Piémont a adhéré aux lettres envoyées par le roi Charles Albert et M. de Rayneval, pour le pape se mettrait en route pour Rome au moment où il aurait été, cette résolution n'était connaître officiellement au corps diplomatique.

La Constitutionnel de Palermo dit que le gouvernement napolitain a reçu un ultimatum et toute une demande d'un [illegible] pour les réfugiés anglais qui ont [illegible] pendant le tribunal de l'Europe par les troupes autrichiennes. Le gouvernement craint de voir apparaître une flotte anglaise.

Les dernières nouvelles de Naples annoncent que la Municipalité de cette ville a présenté au roi une pétition signée de vingt mille pétitionnaires et dans laquelle l'abolition régie de la Constitution est réclamée.

AUTRICHE—Les tribunaux militaires continuent à condamner les malheureux jusqu'à partir de la révolution de Hongrie. La peine de mort, déclarée prononcée, est actuellement remise en cause et la détention dans les forteresses de Clast pendant douze et seize ans. Le gouvernement se charge de la taxe imposée par Hay sur les pays [illegible] et [illegible] pour [illegible] payées.

Le cours du Danube a causé de nouveaux dégâts en Hongrie. Les localités qui ont le plus souffert sont Comorn, Raab et les districts de Kasar. Quinze mille personnes se sont réfugiées à Raab après avoir perdu tout ce qu'elles possédaient.

PRUSSE—Les négociations entre l'Autriche et la Prusse pour l'institution définitive d'un gouvernement central non complètement échoué. La Prusse, d'après les dernières nouvelles reçues à Paris, aurait retouché ses droits sur le canton de Neufchâtel en Suisse. Elle a déclaré qu'elle ne désistait de ses légitimes prétentions afin de ne pas compromettre la paix de l'Europe.

RUSSIE—Jamais encore l'hiver n'avait été aussi rigoureux en Russie. Les journaux de St-Pétersbourg parlent aussi des variations atmosphériques qui ont été extraordinaires cette année. On assure que l'Empereur a publié un ukase en vertu duquel les gouvernements russes s'autorisent s'engagent réciproquement à livrer les juifs qui passeront d'un pays à l'autre.

GRECE—Le 1er mars, trois heures après le départ du steamer français de Marseille, le consul d'Angleterre à Athènes, a publié une circulaire dans laquelle il déclare que son gouvernement n'accepte l'intervention de la république française et a ordonné au vice-amiral Parker de suspendre les hostilités pendant un temps raisonnable. Cette circulaire a produit une excellente impression à Athènes.

ALLEMAGNE.—Le roi de Wurtemberg a déclaré le 15, à l'ouverture de la Chambre, que l'union de l'Allemagne était une chimère irréalisable, et que si on tentait d'exécuter ce projet on ne réunirait qu'à diviser plus profondément l'Allemagne. Cette déclaration a été accueillie par des bravos fonéniques.

Une lettre de Berlin annonce que la mission du comte Gennygen à Vienne a échoué complètement.

La Hanovre s'est décidé à se placer en face de la Prusse et de l'Autriche et de jouer un rôle passif dans les complications qui se produisent.

Le bruit court qu'un congrès de souverains allemands se tiendra à Dresde, au mois d'avril prochain. L'empereur d'Autriche et les rois de Bavière, de Hanovre et de Saxe seraient cités [illegible].

DANEMARK—D'après de Berlin annoncent que le général Prech n'a pas réussi dans la mission pour laquelle il était rendu dans les duchés de Schleswig-Holstein. On dit que le Danemark ne consentira à la prolongation de l'armistice qu'autant que l'armée de Schleswig-Holstein sera dissoute ou du moins réduite notablement. Il est [illegible] que l'assemblée nationale sera dissoute [illegible] qu'un nouveau système électoral sera du reste [illegible] par Randsbourg sera occupé conjoint [illegible] par les troupes danoises et suédoises.

SUISSE.—Le Conseil fédéral a résolu d'accorder un [illegible] de 90 à 100 livres sterling aux réfugiés compromis qui se décideraient à quitter les cantons.

INDE ET CHINE.—Les nouvelles de Bombay vont jusqu'au 16 et celles de Calcutta jusqu'au 17 février. Le navire de Hong-Kong est du 20 janvier.—Rien de nouveau de Chine. L'Inde est tranquille.

INCENDIE—Samedi soir, à 7 heures, le feu a éclaté dans une échoppe de charpentier, rue du Camp, entre les rues Barthelemy et Daphalite. Les flammes se sont communiquées aux maisons voisines et ont détruit les résidences de M. Lanadall et de M. Subdeli ainsi que plusieurs autres petits bâtiments.

AUTRE INCENDIE—Un incendie s'est déclaré hier matin dans un bloc de bâtisses situé entre Jonquine Telpupitolas et St-Joseph; et n'a pu être maîtrisé qu'après avoir détruit cinq corps de logis. Ce sinistre est, sans aucun doute, l'oeuvre des incendiaires.

Au moment où nous écrivons ces lignes, (10 heures du soir) un nouvel et violent incendie a éclaté dans la 2de municipalité, près du bassin neuf. Nous ne concevons pas l'apathie des habitants; si ceux-ci sortaient de leur égoïsme peureux et organisaient des gardes pilotes, incendiaires et voleurs seraient arrêtés ou iraient porter ailleurs leur coupable industrie.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE
(TRANSMISE A L'ABEILLE.)

Baltimore, 12 avril.

Marché de New-York.—Le marché au coton a été aujourd'hui dépprimé, 1000 balles de coton ont été vendues à des prix en faveur des acheteurs. La farine Ohio s'est vendue à 5 35; le maïs est rare et vaut 56 à 57 cents; le café s'améliore. 400 boucauts beau sucre de la Nouvelle-Orléans ont été pris à 4 3/4. Le porc n'a pas varié. Les sterlings sont à 8 3/4.

13 avril.—Le marché au coton a été calme aujourd'hui; le middling Orléans 11 3/8 à 11 1/2. Ventes de la semaine 60,000 balles (il y a probablement erreur d'un zéro). Les grains et la farine sont aux mêmes taux.

Les steamers Cherokee et Georg a sont partis aujourd'hui pour Chagres.

CONGRES.

SENAT. *Journal.*—M. Dickinson, du comité des finances, rapporte avec certains amendements le bill du deficit de la Chambre, mis à l'ordre du jour de lundi.

Le bill du recensement est mis à l'ordre du jour de mardi.

Le débat sur les résolutions de M. Bell est repris. M. Shields prend la parole. M. Mason parle ensuite.

Un débat sérieux entre MM. Underwood, Shields, Butler, Clay et Benton.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—La séance est consacrée à la discussion de bills d'une nature locale.

Après la lecture du journal, la Chambre s'est constituée en comité général et se prononce favorablement sur treize réclamations particulières. La chambre vote ensuite les bills et s'ajourne.

MEXIQUE.

Le brick *Water Witch*, capitaine Brown, arrive hier de Vera-Cruz, nous a apporté des journaux de cette ville, jusqu'au 5 courant et de Mexico jusqu'au 30 mars.

L'Etat de Guerrero a été constitué et organisé. La Législature a conféré le titre de citoyens à un grand nombre de Mexicains distingués, et entre autres au Président de la République.

La troupe nationale, qui se trouvait à la Nouvelle-Orléans, y a quelques semaines, est arrivée à Vera-Cruz. Elle hésitait à se rendre dans la capitale, car le bruit courait que le choléra y sévissait avec une certaine violence.

Le village de Tizapantlo, dans l'Etat de Jalisco, a été attaqué par une bande de voleurs qui l'ont mis au pillage. Les troupes s'étaient immédiatement à la poursuite des brigands; on a saisi des derniers et tiré on représailles quelques prisonniers après leur avoir fait un jugement et [illegible] prisonniers.

La cholera n'a pas encore disparu des Etats de Guanajuata et de San Luis Potosi. Les cas sont moins nombreux, mais la mortalité a considérablement diminué.

Le *Monitor Republicano* a adhéré au bill des colonies le nom de DON MARIANO ARISTA comme candidat à la présidence de la République.

Les paroisses de Santa-Anna continuent à travailler dans l'ombre.

Le Congrès siège toujours et ne s'occupe guère des affaires du pays. C'est un reproche que l'on peut adresser à presque toutes les législatures sérieuses et grandes.

Les assassinats sont très fréquents. Mexico [illegible] pour un de nos villages [illegible] de la ville, entre Fernandez, a été [illegible] sanglante à quoi l'ignorent quelques [illegible].

Le 28 mars, Don JUAN DE DIOS CANINO, député au Congrès, a été trouvé assassiné dans son lit. Son corps était literalement couvert de blessures; on en a compté [illegible] blessures. Les auteurs de ce meurtre ne sont encore [illegible].

Le vendredi de la semaine sainte un grand incendie a éclaté dans un des principaux quartiers de Mexico et a réduit en cendres un grand nombre de maisons. Les journaux observent que ce sinistre a empêché de brûler les juifs en effigies, comme le font régulièrement et pour les Mexicains et les Espagnols d'une certaine classe.

GARCIA CONDE, président de la commission chargée de tracer les frontières limitrophes entre le territoire mexicain et celui des Etats-Unis, est retourné à Mexico le 28 mars. Il retournera en novembre prochain le travail qui lui a été confié.

Sir CHARLES BANKHEAD, ministre de Sa Majesté Britannique à Mexico, est, dit-on sur le point de retourner en Angleterre.

La Législature de Coahuila a été saisie de plaintes d'une nature grave contre le gouvernement de cet Etat.

Les Indiens continuent leurs déprédations dans l'Etat de Durango.

CHOLERA VAUT UN ACRE DE TERRE.—La terre que le colonel Fremont possède en Californie [illegible] de son [illegible] plus riche du monde. On [illegible] certaines correspondances. Elles sont auritières, et dans peu d'années on pense que certaines parties pourront se vendre au prix de six millions de dollars l'acre. M. Wright assure qu'il connaît aussi des [illegible] appartenant au gouvernement qui vaudront ce prix et qui donneront annuellement de dix à vingt pour cent du capital.

ELECTIONS DU RHODE-ISLAND.—L'élection des officiers d'Etat, des membres de la Législature, &c., a eu lieu dans le Rhode-Island, le 3de ce mois. HENRY B. ANTHONY, whig, éditeur du *Providence Journal*, a été réélu gouverneur à une majorité plus forte que celle de l'année dernière. La Législature sera fortement whig, de sorte que le sénateur des Etats-Unis qui doit succéder à M. Greene, le 4 mars prochain, sera whig.

ELECTIONS MUNICIPALES.—Le Maire whig de la ville de Portland, M. CAHOON, a été réélu à ce poste, et six aldermen whigs sur sept ont également été désignés par le suffrage populaire.

MONROVIA—Il a été reçu, par un arrivage à New-York, des nouvelles de Monrovia, en Afrique, jusqu'au 31 janvier. Le navire de guerre américain *Yorktown*, commandant Johns, était rentré dans le port. Les officiers et l'équipage étaient en bonne santé.

NOUVELLES MARITIMES—Le capitaine Tatnoll doit prendre le commandement de la magnifique frégate à vapeur *Saranac*. Ce navire visitera les ports de Norfolk et de New-York avant de se rendre à la croisière du Sud.

CONSEIL GENERAL.

Séance de jeudi, 11 avril 1850

Le Conseil se réunit conformément à l'ajournement. M. Colbertson est appelé au fauteuil. Le secrétaire et l'absent pour cause de maladie; il est excusé et M. E. A. Michel est nommé secrétaire par intérim.

Les membres sont appelés à l'ordre et le secrétaire fait l'appel nominal.

MEMBRES PRÉSENTS.—MM. Allan, Beebe, Caldwell, Colbertson, Jarvis, Surgi, Tompkins, Vandergriff et Vionnet—8.

MEMBRES ABSENTS.—MM. Benit, Roselius, Theard et Vionnet—4.

Sur motion, le Conseil procède au scrutin à l'élection d'un président. MM. Allan et Surgi sont nommés vérificateurs. Sur 8 votes M. Colbertson en obtient 7: il voit perdue.

M. Colbertson est déclaré dûment élu président.

Le Conseil décide que le procès-verbal de la dernière séance ne sera pas lu et autorise le président à le signer.

Trois comptes de l'*Orléanais* sont lus et référés, sur motion, au comité des réclamations.

M. Caldwell, après la suspension du règlement, présente la résolution suivante qui est adoptée:

Résolu que les comptes de gardien de la Cour de District s'élevant à $36 50 soient payés au prix taxé par les trois municipalités et le tribunal de Marth.

M. Tompkins, rapporteur du comité des affaires du jury de police présente le rapport suivant:

Le comité des affaires du jury de police auquel ont été référés le compte et les communications de J. LeCarpentier, collecteur des taxes arriérées, rapporte que son compte jusqu'au 13 décembre dernier a été examiné et trouvé juste. Le comité a pris connaissance aussi des devoirs de collecteur et vous recommande de les [illegible] [illegible].

(Signé) W. C. TOMPKINS
Rapporteur

Sur motion, et après la suspension du règlement, le dit rapport est adopté.

M. Surgi présente la résolution suivante, laquelle sur motion, et après la suspension du règlement, est adoptée:

Résolu que le maire soit autorisé à émettre son mandat pour la somme de cinquante piastres payées au profit de chaque municipalité en faveur de G. Allain pour une balançoire en bois fournie à la prison de paroisse.

M. Benit vient occuper son siège.

M. Allan, après la suspension de règlement, présente la résolution suivante qui est adoptée:

Résolu que les municipalités paient au prorata, sur le mandat du maire, au sergent d'armes de ce Conseil la somme de deux cents piastres pour les dépenses extraordinaires de ce Conseil et en sa qualité de gardien des archives de l'ancien jury de police, [illegible] Wannie qui vient d'expirer.

Sur nomination M. Vandergrift, le Conseil procède au scrutin à l'élection d'un médecin de la gêole de paroisse.

M. Allan nomme comme candidat le docteur T. W. Compton.

M. Benit nomme comme candidat le docteur J. E. Kerr.

M. Surgi nomme comme candidat le docteur Vionnet.

MM. Beebe et Caldwell sont nommés vérificateurs. Au premier scrutin, sur 9 votes le docteur Compton en obtient 3, le docteur Kerr 2, et le docteur Vionnet 4. Il n'y a pas d'élection.

Au second scrutin, le docteur Compton obtient 4, le docteur Kerr 2, et le docteur Vionnet 2. Il n'y a pas d'élection.

Au troisième scrutin, MM. Jarvis et Vandergrift sont nommés vérificateurs. Sur 10 votes, le docteur Compton en obtient 4, le docteur Kerr 2, le docteur Vionnet 4, et le docteur Vionnet 2. Il n'y a pas d'élection.

Au quatrième scrutin, MM. Jarvis et Vandergrift sont nommés vérificateurs. Sur 10 votes, le docteur Compton en obtient 4, le docteur Kerr 2, le docteur Vionnet 4, et le docteur Vionnet 2. Il n'y a pas d'élection.

M. Beebe vient occuper son siège.

Au cinquième scrutin, MM. Jarvis et Vandergrift sont nommés vérificateurs. Sur 10 votes, le docteur Compton en obtient 3, le docteur Kerr 2, et le docteur Vionnet 4. Il n'y a pas d'élection.

Au sixième scrutin, MM. Jarvis et Vandergrift sont nommés vérificateurs. Sur 10 votes, le docteur Compton en obtient 4, le docteur Kerr 2, le docteur Vionnet 4. Il n'y a pas d'élection.

M. Caldwell est proposé de différer l'élection à la prochaine séance régulière du Conseil. On réclame l'appel nominal sur cette motion. MM. Allan, Beebe, Caldwell et Surgi—4, votent pour l'adoption. MM. Beebe, Jarvis, Tompkins, Theard et Vandergrift—5, votent contre l'adoption.

La dite motion étant rejetée, le Conseil procède au scrutin pour le 7e et 8e scrutin. Les vérificateurs sont les mêmes. Sur 10 votes, le docteur Compton en reçoit 5, le docteur Kerr 2, et le docteur Vionnet 2.

Le docteur T. W. Compton est conséquemment déclaré dûment élu médecin de la gêole de paroisse.

M. Benit introduit la résolution suivante, laquelle, après la suspension du règlement, est adoptée:

Résolu que le maire soit autorisé à émettre ses mandats en faveur du docteur Jonas E. Kerr, médecin de la prison de paroisse, pour les services qu'il a rendus en cette qualité, pendant l'année expirée le premier avril 1850, payable au prorata par les trois municipalités, pour la somme de six cents piastres, conformément aux ordonnances actuelles du règlement, sur motion.

Le même membre introduit la résolution suivante laquelle, sur motion, et après la suspension du règlement, est adoptée:

Résolu que le maire soit autorisé à émettre ses mandats au prorata sur chaque municipalité en faveur de John Mahonny pour la somme de cinquante piastres, pour services rendus au Conseil comme gardien, etc.

Sur motion, le Conseil s'ajourne *sine die*.

E. A. MICHEL,
Secrétaire par intérim.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

SENAT. — *RAPPORT OFFICIEL.*

MARDI, 12 Mars 1850.

Le Sénat se réunit conformément à l'ajournement.

L'hon. J. G. Bryce, Lieutenant Gouverneur est au fauteuil.

M. Max Wicker, au nom du comité des indemnités, rapporte l'acte autorisant l'ingénieur d'Etat à changer le chemin de Morgan'zia à Bayou Waukau. L'acte passe.

Le même membre, au nom du même comité, rapporte, conformément à une pétition des habitants d'Iberville, un acte pour compléter le district 11 les jurés du débarcadère de Deval, au bayou Grosse-Tête. L'acte passe.

M. Batch introduit le preambule et les résolutions qui suivent:

Attendu que le développement récent des richesses en [illegible] dans nos possessions nouvellement acquises du bord du l'Océan Pacifique, et l'accroissement du commerce qui, comme les richesses naturelles, doit se répandre directement de ces parages dans les Etats du Nord et du Sud (tout par le Canal du Grâte de Mexique que par les routes de l'Isthme doivent relier avec l'autre Mer, et en outre la position géographique de la Louisiane et des Etats qui bordent le Golfe, nous font vaste, de rechercher et de déterminer les routes les plus courtes et les plus commodes pour se rendre de l'Océan Pacifique dans les Etats qui [illegible] du Nord, [illegible] à [illegible] le commerce, et les progrès du commerce.

Et attendu qu'en ce moment [illegible] les paquebots et les [illegible] qui [illegible] de l'Isthme de Tehuantepec, et de passer avec telle un contrat pour le transport de la [illegible] entre les Etats-Unis et l'Océan Pacifique aux Indes-Orientales par la route la plus courte et la plus commode, [illegible] d'après la topographie des lieux, et du Sénat [illegible] les [illegible] du Golfe du Mexique et l'Océan Pacifique par Tehuantepec et le [illegible] de Huasacolco, qu'en jette dans le Golfe du Mexique [illegible] mille, environ [illegible] de Vera-Cruz et à 20 milles de la Nouvelle-Orléans, [illegible] que la distance de la Nouvelle-Orléans à la [illegible] est de 175 milles.

Section 2me.—Il est de plus résolu, que nos Sénateurs et nos Représentants au Congrès de notre [illegible] de la Caisse de Fonds de l'Etat [illegible] [illegible] pour faire [illegible] [illegible] [illegible]